



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E133505

VALABLE JUSQU'AU 26/04/2026

ÉDITÉ LE 05/02/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/04/2000

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 429 835 978 00017

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 83 03038

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000007422471704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000007422471704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : BLANCHONNET CLAUDE

9 LIEU DIT LE PUY  
63330 PIONSAT

Téléphone : 04 73 85 66 58

Portable : 06 20 18 79 68

Fax :

Site Internet :

E-mail : claud.blanchonnet@orange.fr

Responsabilité légale :

BLANCHONNET CLAUDE CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité               | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE | 15/12/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé                      | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND  
9 ALLEE EVARISTE GALOIS  
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.